



Rapport annuel 2019



RAPPORT ANNUEL 2019

sur le développement durable



En application de l'article 255 de la loi Grenelle 2

RAPPORT DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2019

La loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement, introduit l'obligation d'un rapport relatif au développement durable. Ce rapport précisé dans le décret du 17 juin 2011 soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat sur le vote du budget, d'un « rapport sur leur situation en matière de développement durable ».

Le territoire intercommunal doit être apte à agir et à anticiper les mutations de la société, le développement durable doit se trouver ainsi au cœur des réflexions des projets de l'EPCI afin d'optimiser son fonctionnement.

Les bénéfices immédiats se retrouvent au niveau de la préservation de l'environnement et du cadre de vie, de l'insertion et de la cohésion sociale, du développement de l'activité économique locale.

Le rapport fait référence aux **5 finalités du développement durable élaborées** par le Ministère du développement durable dans le cadre de référence des projets territoriaux et des agendas 21.

- 🌍 **la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère**
- 🌍 **la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources**
- 🌍 **la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations**
- 🌍 **l'épanouissement de tous les êtres humains**
- 🌍 **la dynamique de production et de consommation responsable**

la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère : L'engagement de la CoVe dans un Plan Climat Air Energie territorial (PCAET)



La France a engagé une politique énergétique et climatique ambitieuse au travers des lois Grenelle du 12 juillet 2010 et plus récemment de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte en date du 17 août 2015. Ces lois désignent les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants comme coordonnateurs de la transition énergétique en élaborant un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Les élus de la CoVe se sont, ainsi, engagés dans un PCAET lors du conseil communautaire du 10 septembre 2018.

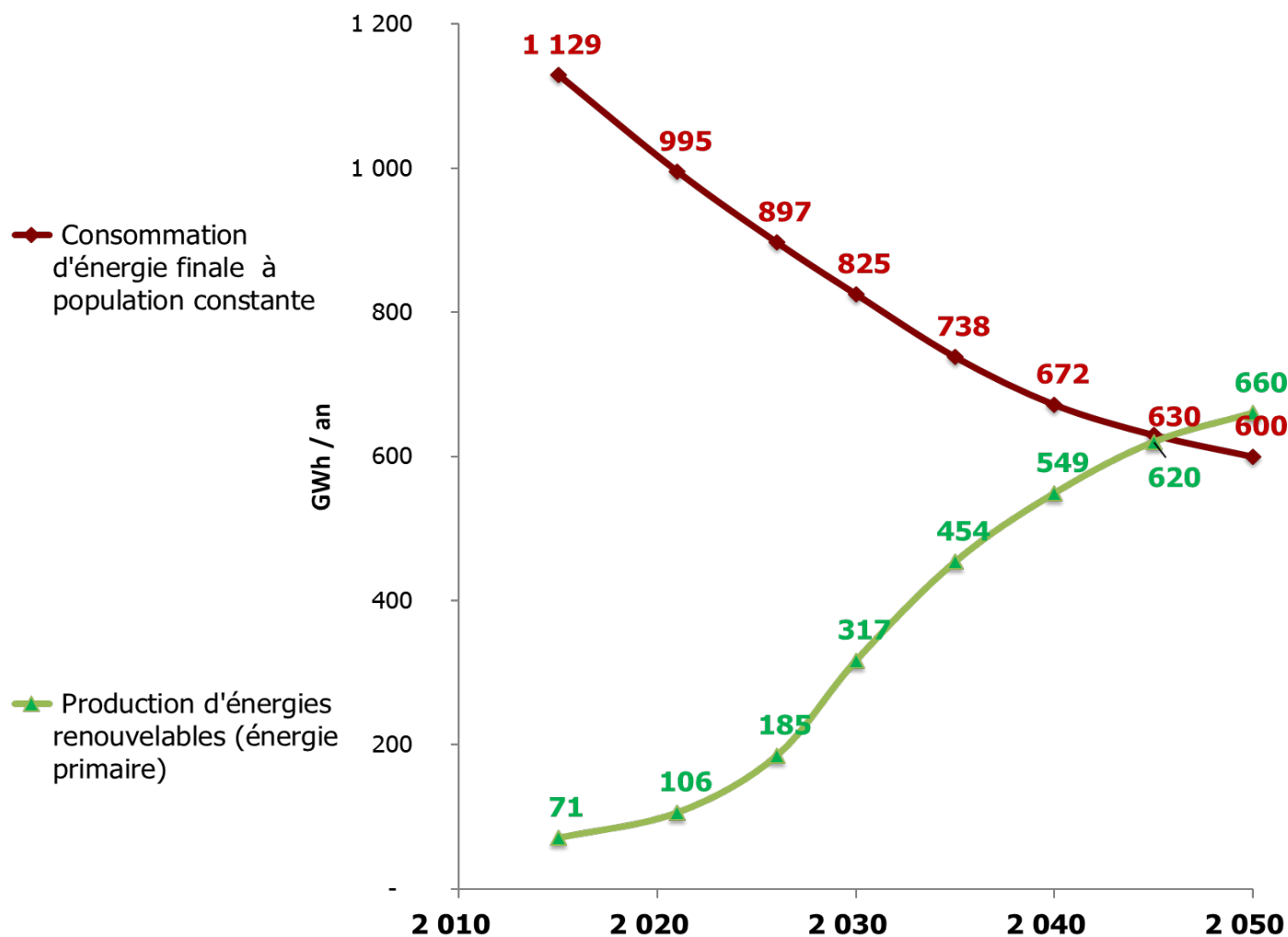
Le PCAET est un projet territorial, à la fois stratégique et opérationnel, qui prend en compte plusieurs problématiques :

- Le climat (volet atténuation et adaptation),
- La qualité de l'air (volet nouveau avec l'identification des sources de polluants),
- L'énergie (sobriété en consommant moins, amélioration de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables),

Le PCAET de la CoVe s'inscrit dans les objectifs nationaux qui sont à l'horizon 2030 de :

- réduire les gaz à effet de serre de 40% par rapport à 1990,
- réduire de 20% la consommation énergétique finale par rapport à 2012,
- aboutir à 32% d'énergies renouvelables dans la consommation finale.

Les élus de la CoVe ont défini la stratégie du territoire à horizon 2030 et 2050. Ils visent ainsi à devenir un territoire TEPOS (Territoire à Energie Positive) en 2045, avec un taux d'autonomie énergétique qui passerait de 6% en 2015, à 38% en 2030, et 110% en 2050 avec le développement prioritaire du solaire photovoltaïque.



Scénario énergétique du territoire du PCAET

Le PCAET a été élaboré avec les élus de la Cove lors d'un séminaire le 3 avril, ainsi que 7 ateliers thématiques et des entretiens qui ont permis d'associer plus d'une centaine de personnes sur la co construction de la stratégie et du plan d'actions avec les acteurs du territoire.

Le PCAET comprend 6 grandes orientations :

- Réduire les consommations d'énergie et les émissions de polluants associés
- Produire et utiliser des énergies renouvelables
- Séquestrer le carbone
- Favoriser l'économie circulaire
- S'adapter au changement climatique
- Associer les citoyens

Et 30 fiches actions portées par les acteurs du territoire et la CoVe.

Le projet de PCAET a été arrêté par le conseil communautaire de la CoVe le 30 septembre 2019 et est soumis à consultation :

- des instances de la MRAe (Mission régionale de l'Autorité environnementale),
- du Préfet de Région
- de la Région PACA
- et du public.

Il est prévu d'arrêter le projet définitif du PCAET en début 2020. La durée du plan est de 6 ans avec une clause de réactualisation à 3 ans. Un volet de suivi avec des indicateurs est mis en place dès le démarrage du plan.

🌍 LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES : La gestion des déchets

Tonnage d'ordures
ménagères
20162 tonnes soit
297 kg/an/hab

Tonnage de déchets
recyclables collectés
3166 tonnes

Tonnage de verre collectés
2418 tonnes



- **L'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques au 1^{er} octobre 2019**

Des résultats encourageants avec + **de 60 tonnes** environ collectées depuis la mise en place

Plus 200 tonnes sont attendues d'ici 2022 !

- **Le service de broyage des déchets verts à domicile**

Depuis 2018, la CoVe propose un nouveau service pour les habitants : le service de broyage des déchets verts à domicile. L'objectif est d'éviter un trajet en déchetterie, l'Université Populaire Ventoux mandatée par la CoVe vient à domicile pour broyer les végétaux. Il faut un tas de 6 m² maximum, la prestation coute 40€ pour l'habitant, le reste est pris en charge par la CoVe.

En 2019, **197 rendez-vous** chez le particulier pour **1 863 m³ de déchets verts broyés** cela a permis d'éviter des caisses de déchetterie non déplacées et autant de km en déchetterie évités.

Le broyage, c'est réduire en petits morceaux les déchets verts. Cette opération réduit de 6 fois le volume de départ et évite de nombreux trajets en déchetterie. Ce broyat peut également être utilisé en paillage dans les jardins pour éviter les remontées d'adventices, limiter l'évapotranspiration et favoriser l'amendement du sol.

- **La valorisation des gravats**

Installée depuis 2018, la société COPAT-COVAL concasse les déchets inertes collectés en déchèteries pour les revendre comme matière première secondaire.

En 2019, environ **6800 tonnes** non enfouies ont été valorisées

L'accompagnement du grand public sur la rénovation énergétique de leurs logements

La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique vise à accélérer la rénovation énergétique des logements avec un objectif de 500 000 rénovations par an dont au moins la moitié des logements est occupée par des ménages aux revenus modestes et une réduction de la réduction de la précarité énergétique de 15%.

La rénovation énergétique de l'habitat constitue ainsi une des priorités du territoire pour lutter contre le réchauffement climatique, diminuer les consommations d'énergie et réduire les émissions de gaz à effet de serre, lutter contre la précarité et améliorer l'image du territoire tout en dynamisant l'économie locale.

L'espace info énergie installé sur le territoire à l'initiative de la CoVe depuis 2007, vise à renseigner de manière gratuite, neutre et objective les particuliers qui souhaitent rénover leur habitation, installer des énergies renouvelables, construire une maison performante, ou simplement savoir bien économiser l'énergie chez soi, afin de contribuer à la transition énergétique du territoire.

En 2017, l'ALTE renforce l'action de conseil de son service Espace info Energie en l'intégrant au sein de la plateforme de la rénovation énergétique à l'échelle du Vaucluse en partenariat avec le Ceder dans le nord du département.



La plateforme de rénovation énergétique a pour vocation de mettre en réseau les acteurs du bâtiment, de l'habitat, de l'immobilier et du secteur bancaire, afin d'accélérer et d'améliorer la rénovation énergétique des logements. Elle permet de toucher un plus grand nombre de ménages, notamment ceux en situation de précarité énergétique, en leur offrant un accompagnement global. L'ancienneté du parc résidentiel en Vaucluse, fortement dépendant de l'énergie électrique, et le nombre important de ménages en situation de pauvreté, augmentent les situations de précarité énergétique.

En 2019, la Plateforme de Vaucluse évolue puisqu'elle peut, à présent, indiquer aux particuliers une liste d'artisans disposant de la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Cette mention RGE est apposée sur un certain nombre de qualifications permettant d'identifier un professionnel compétent pour des travaux de rénovation énergétique et porteur des aides de l'Etat. Le professionnel s'engage à signer une charte pour qu'ensuite il soit référencé sur le site <https://www.renoverdurable.fr/>.

3

Entreprises de la CoVe ont signé la charte.

Des contacts en forte évolution en 2019 :
624 contacts sur la CoVe
3580 pour l'ensemble du territoire de l'ALTE
3 conférences/foires/visites de sites
1 balade thermique

LE SERVICE PUBLIC
QUI OPTIMISE VOS TRAVAUX

RÉNOVER
c'est gagner

Profitez d'un accompagnement gratuit pour
l'amélioration énergétique de votre logement

04 90 74 09 18 WWW.RENOVERDURABLE.FR



Le 19 octobre à Bédoin, la plateforme de rénovation a organisé le « Speed-Meeting de la rénovation énergétique » a permis à des particuliers de rencontrer des professionnels engagés dans la rénovation énergétique de qualité. Ainsi, ces professionnels, en charge de la réalisation des travaux, du conseil ou encore de l'accompagnement dans l'obtention de dispositifs financiers proposent ensemble une prestation complète pour le porteur de projet.

➔ 13 professionnels ont répondu à l'invitation, dont l'ADIL et l'opérateur SOLIHA 84 à Bédoin,

➔ 70 particuliers sont venus prendre l'ensemble des informations nécessaires à leurs projets de rénovation



RÉUSSIR VOTRE RÉNOVATION SPEED MEETING AVEC DES PROS !

Avant de vous lancer, venez échanger avec des entreprises :
isolation, chauffage, ventilation, énergies renouvelables...
Des représentants des services publics seront également présents pour vous
renseigner : architecture et urbanisme, performance énergétique, aides
financières, démarches...
Un espace ludique accueillera vos enfants avec un atelier patrimoine.

SAMEDI 19 OCTOBRE 2019 DE 14H À 18H
À BÉDOIN - L'OUSTAOU D'ANAÏS
Entrée libre et gratuite
Face au garage Renault

Plus d'infos sur www.alte-provence.org



la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations

○ La Politique de la ville en 2019 : des exemples d'actions

⇒ L'auto réhabilitation accompagnée : rénovation et bon usage des logements

- L'auto réhabilitation accompagnée offre aux habitants un accompagnement individuel et collectif dans la réalisation de leurs travaux d'entretien locatif. Elle est également propice à la diffusion de messages sur le bon usage du logement et des équipements qui y sont installés afin d'en assurer la durabilité mais également de réaliser des économies d'énergie.
- Accompagnement individuel : plus de 25 diagnostics réalisés en 2019 pour 20 chantiers engagés
 - 15 aux Pous du Pan et Amandiers
 - 5 en centre-ville en collaboration avec la cellule de lutte contre l'habitat indigne
- 4 actions collectives : ateliers participatifs sur
 - l'aménagement de l'espace central du Bois de l'Ubac
 - lutte contre les punaises de lit,
 - l'assurance logement,
 - l'adaptation du logement au vieillissement

⇒ La clause d'insertion

Initiée dans le cadre de la politique de la ville à Carpentras sur les opérations de requalification du centre ancien, la clause d'insertion a peu à peu été généralisée à l'ensemble des marchés publics de la ville puis de la CoVe dès lors que leur volume est suffisant.

Les clauses d'insertion sociale réservent des emplois dans les marchés publics ou privés aux personnes qui en sont éloignées. Le rôle d'Isabelle de Crozals (Facilitatrice d'achats socialement responsable) est de promouvoir ce dispositif sur le territoire. En amont des marchés, elle est chargée de faire la promotion du dispositif auprès des donneurs d'ordre publics ou privés, de les accompagner dans la rédaction des pièces de marché. Après l'attribution du marché, elle accompagne la mise en œuvre du dispositif et notamment les entreprises attributaires pour qu'elles puissent réaliser leurs obligations d'insertion.

En 2019 :

- 107 361 heures réalisées depuis 2012
- 30 000 heures réalisées en 2019
- 511 participants bénéficiaires de la clause
 - dont 30% de jeunes de – 26 ans,
 - 94% de très bas niveau de qualification,
 - 70% habitent le territoire de la CoVe et 46 % résident à Carpentras, dont 75% en quartier politique de Carpentras,
 - 39 % de public féminin en 2019 pour la CoVe pour 10% au niveau national.
- 107 entreprises sont impliquées = 30 corps de métier différents
- 260 sorties positives (soit 51 %) depuis 2012 (CDD, CDI, formations...)

Pour rappel en 2012 : 793 heures réalisées

○ **La politique de sécurité et prévention de la délinquance: violences faites aux femmes**

Le Grenelle contre les violences conjugales s'est ouvert à Paris en septembre et a prononcé un certain nombre de mesures d'urgence. Dans ce cadre, les collectivités territoriales ont un rôle à jouer et le sujet a été abordé dans le cadre du CISP (Conseil Intercommunal de Sécurité et de prévention de la délinquance) le 14 octobre.

En France, en 2018 près de 225 000 femmes seraient concernées par des violences commises par le conjoint ou l'e-conjoint. L'association RHESO sur Carpentras est spécialisée dans l'accompagnement des victimes et a reçu plus de 400 personnes en 2019. Elle dispose également d'hébergements d'urgence.

Cet accompagnement comprend également, dans le cadre du CISP :

- Un accueil de jour pour les femmes victimes de violences conjugales
- Des actions de sensibilisation dans les écoles contre les violences sexistes et pour favoriser l'égalité homme-femme
- Des actions de formations/sensibilisation sur les violences conjugales pour les policiers municipaux et agents des communes
- Des permanences de l'AMAV (association de médiation et d'aide aux victimes) sur tout le territoire

○ **La politique santé : atelier santé ville**

L'atelier santé ville a organisé un :

→ Check up santé jeunes en mars en partenariat avec le Point Info Jeunesses et la Mutualité Française.

- 70 participants de 15 à 30 ans
- 10 professionnels de la santé pour réaliser différents dépistages et vaccins et répondre aux différents questionnements en matière de santé

-

→ Check up santé seniors en octobre en partenariat avec l'espace social et culturel Villemarie et la Mutualité française

- 50 participants de plus de 60 ans
- 15 professionnels pour réaliser différents dépistages et vaccins et répondre aux différents questionnements en matière de santé

○ **La politique action sociale : accompagner les publics au RSA**

- 400 personnes accompagnées
- Plus de 700 entretiens et 444 contrats d'engagement réciproque
- 372 aides administratives pour la constitution de dossiers MDPH, CMU, retraites, cartes de transport, projet d'habiter...
- 49 aides financières (énergie, bons alimentaires, CCAS...)

L'épanouissement de tous les êtres humains

- **La politique culture et patrimoine : concilier insertion et rénovation du petit patrimoine**

Le chantier d'insertion mené par la CoVe dans les communes est assuré par l'UP Ventoux. Il a pour but d'insérer des personnes exclues de la vie professionnelle et de les accompagner au travers d'actions de restauration du petit patrimoine dégradé pour maintenir les paysages urbains et ruraux en bon état.

En 2019, la fontaine et le lavoir de Modène, ainsi que le sol de la place a été refait avec une calade drainante qui respecte le cycle naturel de l'eau et permet sa pénétration dans le sol.

12 personnes concernées

la dynamique de production et de consommation responsable : le projet Factoryz et la mutualisation des ressources des entreprises

Le projet Factoryz est mené en partenariat avec la CC Ventoux Sud, la CC des Sorgues du Comtat, l'association d'entreprises Carpensud, et la CoVe. Mis en place en 2019, il vise à accompagner les entreprises dans l'optimisation de leurs ressources.

Statistiquement, 20% des ressources des entreprises sont inutilisées : du matériel qui sert peu, des ressources humaines disponibles lors de sous-charges, des stocks de matières dormants ou déchets non valorisés. Et pourtant des entreprises sur un même territoire ont des besoins ponctuels en matériel, en expertise technique et ont des possibilités de valoriser des co-produits.

Cette démarche vise à créer du lien entre tous les acteurs économiques du territoire en leur apportant un outil technico-humain afin qu'ils caractérisent et rendent visibles leurs ressources disponibles et expriment leurs besoins ; afin qu'ils mutualisent leurs ressources et découvrent des synergies.

Les intérêts se déclinent en trois axes :

- Impact économique par une optimisation des ressources
- Impact social par la valorisation des compétences et l'adaptabilité des salariés,
- Impact environnemental par la réduction de la consommation de ressources finies et la valorisation des échanges intra-territoriaux.

16 entreprises pilotes bénéficient d'un diagnostic des ressources et des besoins qui sont partagés et géo localisés sur une plateforme numérique à laquelle ont accès les entreprises ainsi que les territoires et Carpensud. Suite à une formation, les entreprises et partenaires peuvent renseigner directement la plateforme pour rajouter ou enlever des ressources ou besoins. Elles peuvent alors échanger avec les entreprises voisines, se connaître et développer des synergies et du business.

Ces échanges sont voués à se pérenniser grâce à la prise en compte de nouvelles entreprises chaque année dont le diagnostic est réalisé en co-animation territoires, association d'entreprises Carpensud et co-fondateur de la démarche. L'état des lieux des ressources et besoins des entreprises déjà inscrites dans la démarche est actualisé périodiquement.

Par ailleurs, il est envisagé d'adapter cette démarche à un besoin spécifique de notre territoire : les échanges et flux de matières premières et déchets.

Les grands objectifs :

- Mutualisation des ressources pour répondre aux besoins des entreprises
- Développement de l'économie circulaire, les ressources et besoins locaux sont privilégiés
- Favorisation du changement de comportement
- Initiation d'une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale